



Communiqué

Paris, le 22 juin 2015

## COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Lors de l'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire réunie à Paris le 18 juin dernier, sous la Présidence de Monsieur Patrick ALES, les résolutions présentées dans le Balo du 13 avril 2015 ont toutes été approuvées à l'exception de la 14<sup>ème</sup> résolution relative à l'autorisation à conférer au Directoire de décider d'une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés.

Par ailleurs, le versement d'un dividende de 0,35 € par action au titre de l'exercice 2014 a été voté, la mise en paiement interviendra le 25 juin 2015.

---

### **Profil**

*Le Groupe est présent sur le marché des produits capillaires et cosmétiques avec les marques Phyto (capillaire), Lierac (dermo-cosmétique), Kydra (capillaire), Ducastel (capillaire) et Caron (parfum). Il se différencie par un haut niveau d'exigence et de qualité, conjuguant naturalité, efficacité et plaisir.*

*L'action est cotée sur Alternext Paris et est éligible au PEA PME.*

*Alès Groupe fait partie de l'indice EnterNext© PEA-PME 150.*

*[www.alesgroupe.com](http://www.alesgroupe.com)*

### **Calendrier**

*Publication du chiffre d'affaires du deuxième trimestre : 28 juillet 2015*

### **Contacts**

*Alès Groupe : Alexandre de Laborderie (01 34 23 50 00 / [info.financieres@alesgroupe.com](mailto:info.financieres@alesgroupe.com))*

*Shan: Laetitia Baudon-Civet (01 44 50 58 749/ [Laetitia.baudon@shan.fr](mailto:Laetitia.baudon@shan.fr))*